

Mardi 4 Mars 2008 Journée nationale pour la recherche publique et l'enseignement supérieur

TOULOUSE Mardi 4 MARS à 14 H

**Tous en blouse : Procession du Capitole au Muséum
Donation au muséum
des derniers représentants de la recherche publique**

Nous refusons : Pour les jeunes chercheurs, enseignants, personnels techniques et administratifs, la précarité et l'enchaînement des CDD de l'ANR, les CDD 4 ans renouvelables 2 ou 3 fois d'Attali, les « Chaires CNRS » de Bréchnac, les emplois ad hoc INSERM de Syrota, les CDD et CDI universitaires prévus par LRU de Pécresse et le recrutement des docteurs à bac +20 ans

Nous exigeons : Pour l'avenir de la recherche publique, la résorption de la précarité, un plan pluriannuel de création de 5000 postes de titulaires par an

Nous refusons : Le démantèlement des organismes

Nous exigeons : le maintien de la cotutelle des UMR entre les EPST et les Universités

Nous refusons : les primes au pseudo-mérite, les bas salaires et le blocage des carrières

Nous exigeons : des salaires attractifs, la reconnaissance des qualifications, un déblocage des carrières

Nous refusons : le pilotage de la recherche par les politiques au seul profit des entreprises, la multiplication des financements sur projets

Nous exigeons : le maintien d'une recherche publique organisée par les scientifiques et au service de tous, l'augmentation des soutiens de base aux labos.

AG et débat le jeudi 28 février 12h 30 à 14h30

Amphi BOREL UPS en face du Restaurant Universitaire 2

CGT (Snters, Ferc Sup, INRA), FSU (Sncs, Snesup), Sud (Recherche-EPST, Etudiants), SNPTES-UNSA, SLR

Un préavis de grève est déposé

Paris Mardi 4 MARS

Réunion nationale des directeurs de laboratoires et des membres d'instances scientifiques ;

La philosophie dans laquelle les réformes en cours dans l'enseignement supérieur et la recherche s'inscrivent a été précisée le 28 janvier lors du discours de Nicolas Sarkozy, faisant suite au rapport Attali. Si le texte est susceptible des interprétations les plus diverses, deux axes importants se dégagent :

• **un recul de l'autonomie scientifique** au profit d'un pilotage politique, ce sans aucune garantie scientifique sérieuse. Ce recul se traduit concrètement par la modification des missions des grands organismes (dont le rôle d'opérateur de recherche diminuerait au profit de celui d'agence de moyens), CNRS notamment, une aggravation du déséquilibre entre les dotations de base au profit des crédits d'intervention. Cet affaiblissement du rôle des grands organismes conduit inévitablement à une remise en cause du principe des unités mixtes sous double tutelle régionale et nationale.

• **un manque de perspectives permettant d'attirer les jeunes vers la recherche :** multiplication annoncée de contrats précaires sans garantie d'emploi permanent support - possible prélude à une extinction graduelle des recrutements de chargés de recherche, voire de maîtres de conférences- absence de garantie sur le statut d'enseignants-chercheurs des universitaires, modulation de services à effectifs constants.

Parmi les signataires

G. Boetsch, président du Conseil Scientifique du CNRS, Y. Langevin, président de la Conférence Permanente du Comité National de la Recherche Scientifique, J. Moret, président de la Commission Permanente du Conseil National des Universités, Y. Laszlo, Délégué des Directeurs d'unités, B. Monthubert, président de SLR, C. Jeandel Présidente du CSD PU-CNRS, R. Mosseri Président du CSD MPPU, Jacques Durand, Bruno Chaudret, Yvan Ségui Président du CSD ST2I, Olivier Jean-Marc, Magnaudet Jacques, Bertrand Joël Président de la section 10, Caizergues-Ferrer Michèle, Jaillet Marie-Christin, Vincent Alain Président section 26, Roques Sylvie, Giurfa Martin, Crubézy Eric, Baceiredo Antoine, Giard Martin, Tahar Gabriel, Jouve Bertrand, Laurent Christian, Barbaza Michel, Sauvaud Jean-André, Chatila Raja, Spiegelman Fernand, Fabre-Thorpe Michèle, Mauzac Monique